



## PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 4 septembre 2018

# Communiqué de presse

## Rentrée scolaire au LEGTA de Croix Rivail

### Le Préfet ordonne la levée du barrage pour permettre aux élèves d'étudier

Le comité de soutien de Philippe AURORE, ancien proviseur du lycée agricole de Croix Rivail, bloque l'accès au LEGTA, empêchant les élèves d'étudier.

Par un jugement du 29 juin 2018, le tribunal administratif de la Guadeloupe a annulé l'arrêté du ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation en date du 16 août 2017 prononçant la mutation de M. Philippe AURORE à la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Guadeloupe. Cette annulation a été motivée par une irrégularité procédurale, due à un manque de précision du procès-verbal de la commission consultative paritaire. Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a exécuté ce jugement, dans le délai imparti, en prenant rétroactivement les mesures nécessaires pour replacer M. Aurore dans une situation régulière. En vertu d'une jurisprudence constante, rappelée par le jugement, celui-ci ne fait pas obstacle à ce qu'une nouvelle décision de mutation soit prise à l'égard de M. Aurore. Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a donc prononcé la mutation de M. Aurore sur le poste de directeur de l'EPLEFPA de Vire dans le Calvados, plus important que celui de Croix Rivail.

Afin de permettre aux élèves d'étudier, Franck ROBINE, Préfet de la Martinique, a ordonné la levée du barrage interdisant l'accès à l'établissement.

Parallèlement la médiation demandée par M. Aurore entre le ministère de l'agriculture et de l'alimentation et l'intéressé se poursuit dans l'intérêt des deux parties.

#### Contacts réservés aux médias :

Florence BERTHET 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42 –  
florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr  
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –  
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

*L'Etat en Martinique*

sur internet : [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)  
sur Facebook : @prefet.martinique  
sur Twitter : @prefet972